

Communiqué de presse

Lausanne, le 1^{er} septembre 2012

Nuits lausannoises : commerçants, restaurateurs et clubs unis contre l'insécurité

Diverses entités ont été consultées par la Municipalité dans le but de trouver des solutions à la problématique des nuits lausannoises. Les Commerçants Lausannois, le Pool Lausanne La Nuit et Gastrovaud (section Lausanne) formulent 10 propositions prioritaires et attendent un signal fort de nos autorités.

Mme Florence Germond, M. Marc Vuilleumier et M. Oscar Tosato ont auditionné vendredi 31 août 2012, différents acteurs concernés par le problème des nuits lausannoises. Parmi eux, les Commerçants Lausannois (ACL et Trade Club), le Pool Lausanne La Nuit et la section lausannoise de Gastrovaud, qui se sont rencontrés à plusieurs reprises pour dégager des propositions, tant au niveau fédéral, cantonal que communal. Ces associations économiques s'accordent sur le fait que l'attrait de la vie nocturne n'explique que partiellement l'augmentation de l'insécurité en ville de Lausanne. Le problème d'insécurité n'est pas l'apanage de la nuit. Les commerçants, restaurateurs et hôteliers le ressentent fortement également de jour. Ils constatent par ailleurs une lente dégradation de l'image de la ville qui aura des effets négatifs à long terme, notamment en matière touristique. Ceci n'est plus tolérable !

De manière générale, le sous-effectif des agents de police, la tolérance envers les dealers et les comportements asociaux (violences, vols, vandalisme, nuisances, abandon de déchets, etc.), les changements de mœurs en matière de consommation de l'alcool (associée éventuellement à la consommation de drogue) et l'arrivée récente en Suisse de nouvelles formes de délinquance ont conduit à une explosion des délits de jour comme de nuit générant un sentiment d'insécurité, voire d'impunité jamais ressenti auparavant, au sein de la population, des commerçants mais également des professionnels de la nuit. Nos associations sont persuadées qu'une vie nocturne bien gérée est un atout pour une ville. Elle apporte des retombées financières directes et indirectes importantes dans les restaurants, hôtels, commerces, moyens de transport, et garantit des places de travail. La vie nocturne est aussi un atout touristique non négligeable et contribue fortement à l'image de la ville et à son rayonnement.

10 propositions communes

Afin de maintenir une vie nocturne attractive, tout en garantissant la sécurité des habitants et visiteurs, les propositions ci-dessous ont été faites à la Municipalité. La liste n'est pas exhaustive, mais traite principalement d'actions de compétence communale. Nous attendons par ailleurs des Municipaux qu'ils saisissent au plus vite le Canton et la Berne fédérale pour les sujets qui ne sont pas de leur ressort.

1. **Interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique** et clarification de la réglementation relative à la livraison d'alcool à domicile et sur la voie publique

2. **Renforcement des contrôles de police** sur le domaine public et interdiction de détenir des couteaux et des objets contondants
3. **Augmentation des effectifs communaux de la police** et ouverture 24H/24 du poste de police au Flon
4. Dans l'attente de l'arrivée des nouveaux effectifs de police, étude de l'opportunité de recourir à des **agents de sécurité privés** (Securitas, Protectas) et formation des assistants de sécurité à la patrouille en ville, pour renforcer le sentiment de sécurité
5. Installation de **caméras de surveillance dans les lieux sensibles** (places St-François, Bel-Air, St-Laurent, Riponne, rues du Petit-Chêne et de Bourg) ; permettant la prévention des actes délictueux et l'identification en cas de violence et d'incivilité
6. Développement d'une **relation plus étroite et plus concertée** entre les divers acteurs concernés, en incluant les milieux de la prévention
7. **Affectation de l'impôt sur les divertissements** (et de la taxe sur la prolongation des horaires d'ouverture) à la sécurité : ceux qui paient pour se divertir doivent pouvoir le faire en toute sécurité
8. **Actions de prévention** (alcool, respect, ..) dans les écoles tant à court, moyen qu'à long termes et auprès de la jeunesse en général
9. Mise en œuvre, aux plans communal et cantonal, de la proposition de **charte de qualité des établissements de nuit** dont les bases sont proposées par le Pool Lausanne La Nuit. Cette charte implique entre autre un renforcement des exigences de formation des agents et un suivi des aspects liés à la sécurité
10. **Fermeture facultative des clubs à 6h** afin de fluidifier le trafic nocturne et de permettre un meilleur accès aux transports publics le matin. A noter qu'à Genève les autorités ont-elles-mêmes proposé pour une fermeture étudiée à 7.00 du matin.

Contacts :

Les Commerçants Lausannois :

Helena Druey, secrétaire générale 079 793 31 37

Gastrovaud :

Gilles Meystre, Directeur adjoint, 079 204 52 15

Pool Lausanne La Nuit :

Thierry Wegmüller, Président, 079 371 79 63